

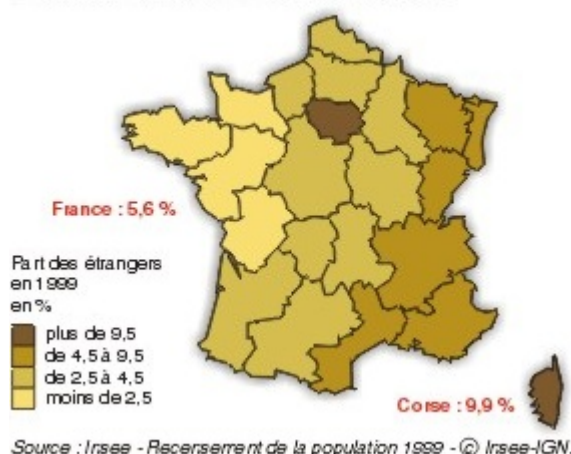
UNE IMMIGRATION SURTOUT MAROCAINE ET PORTUGAISE

En 1999 en Corse, un habitant sur dix est de nationalité étrangère. Les Marocains en représentent un peu plus de la moitié. La présence étrangère demeure forte dans le sud de l'île et la plaine orientale, elle progresse à Bastia. Conséquence des regroupements familiaux, la population étrangère se féminise ; par ailleurs elle reste jeune.

En 1999, près de 26 000 étrangers ont été recensés en Corse, soit un habitant sur dix. La Corse est, après l'Île-de-France, la région où la présence d'étrangers est la plus forte. En moyenne nationale, 5,6 % de la population est de nationalité étrangère.

Entre 1990 et 1999, le nombre d'étrangers a légèrement progressé dans la région (+ 800) alors qu'il a diminué sur l'ensemble du territoire national. Cependant, cette progression dans l'île est le fait des étrangers nés sur le territoire national dont la plupart sont mineurs ; ils pourront ainsi acquérir la nationalité française à leur majorité (●).

La proportion d'étrangers augmente d'Ouest en Est
Part des étrangers dans les régions françaises



Le nombre des étrangers nés hors de France est de son côté resté stable durant la période. Parmi eux, environ 5 400 sont arrivées en Corse en provenance de l'étranger. Presque autant ne sont plus recensés sur le territoire insulaire : ils sont repartis, décédés ou ils ont acquis la nationalité française.

(●) Selon la législation en vigueur actuellement : tout enfant né en France de parents étrangers et qui a vécu en France pendant cinq ans entre 11 et 18 ans, acquiert de plein droit la nationalité française à sa majorité (article 21-7 du code civil - loi du 16 mars 1998).

La communauté marocaine la mieux représentée

Représentant un peu plus de la moitié des résidents, les Marocains confirment leur place de première nationalité étrangère vivant en Corse. Sur les 13 700 Marocains recensés en 1999, environ un quart est né en

France (au lieu de un sur cinq en 1990) et un peu plus de un sur six est arrivé en Corse depuis 1990. Avec 3 700 ressortissants, les Portugais forment aujourd'hui la deuxième communauté étrangère de l'île : leur nombre a augmenté de 20 % entre 1990 et 1999. Ils devancent désormais largement les Italiens qui, en 1982, étaient deux fois plus nombreux qu'eux.

Les Tunisiens, au nombre d'environ 2 100, complètent le panorama des étrangers en Corse. Ces quatre nationalités concentrent 86 % de la population étrangère de l'île, soit le double de la moyenne nationale. La Corse est restée à l'écart des nouvelles vagues d'immigration en provenance d'Afrique subsaharienne ou d'Asie.

Les Marocains toujours majoritaires				
Les étrangers par nationalité en Corse				
	1999	1990	Evolution 90-99 en %	Part en 1999 en %
Marocains	13 735	12 958	6,0	53,5
Portugais	3 730	3 109	20,0	14,5
Italiens	2 523	3 116	-19,0	9,8
Tunisiens	2 136	2 284	-6,5	8,3
Algériens	604	684	-11,7	2,4
Allemands	525	508	3,3	2,0
Espagnols	321	428	-25,0	1,3
Autres	2 099	1 760	19,3	8,2
Total	25 673	24 847	3,3	100,0

Source : Insee - Recensements de la population 1990 et 1999.

Concentration sur le littoral et en ville

C'est dans la plaine orientale et dans le sud de l'île que les étrangers sont proportionnellement les plus nombreux. Ainsi, dans la microrégion de la Bravone, un habitant sur quatre est étranger. Le record y est atteint pour la commune d'Aghione où plus de la moitié des habitants sont de nationalité étrangère. A Porto-Vecchio cette proportion atteint 23 %.

Les étrangers sont également nombreux à Calvi en raison de la présence d'une unité de la légion étrangère.

En Balagne il y a 40 % d'étrangers en plus qu'il y a dix ans. A l'opposé, la baisse est de 16 % dans la microrégion du Travu.

La présence étrangère est plus faible au sein des zones rurales de l'intérieur (microrégions du Taravo, de Corte, de Ponte-Leccia), mais aussi dans le Cap-Corse.

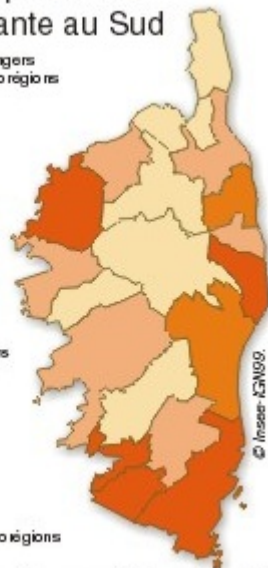
Une implantation importante au Sud

Part des étrangers dans les micro régions

Part des étrangers en 1999 en %



Micro régions

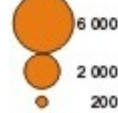


Source : Insee - Recensement de la population 1999

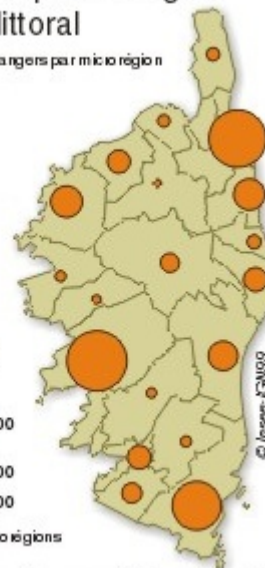
Beaucoup d'étrangers sur le littoral

Nombre d'étrangers par micro région

Nombre d'étrangers en 1999



Micro régions



Source : Insee - Recensement de la population 1999

Les étrangers résident en nombre à Ajaccio et à Bastia qui abritent à elles deux plus du tiers des ressortissants de la région. Leur effectif a fortement progressé à Bastia (plus 800 personnes en dix ans) alors que la population étrangère d'Ajaccio est restée stable.

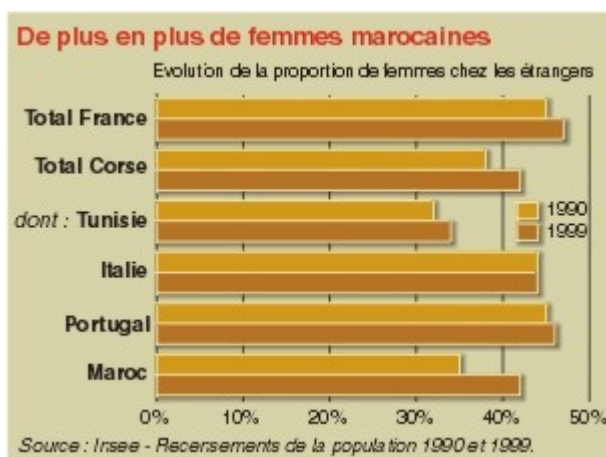
Des divergences de peuplement au sein de la ville

Dans la commune de Bastia un habitant sur dix est étranger ; à Ajaccio la proportion est un peu plus faible (9,3 %). Si les Marocains sont largement majoritaires à Bastia (60 % des étrangers) il n'en est pas de même à Ajaccio où l'on trouve une forte communauté tunisienne (900 personnes sur un total de 2 100 dans l'île).

Au sein même des deux principales villes insulaires, la répartition de la population étrangère est très hétérogène. Ainsi à Bastia, les étrangers représentent près de trois habitants sur dix dans les quartiers du Vieux Port et de la Citadelle. Ce phénomène de concentration est moins marqué à Ajaccio où la proportion maximale d'étrangers atteint moins de deux habitants sur dix autour de la gare et dans les quartiers des Cannes et des Jardins de l'Empereur.

Une population qui se féminise

La population étrangère est moins féminisée en Corse qu'en Métropole où 47 % des étrangers sont des femmes. Néanmoins, le mouvement de féminisation est également marqué sur l'île. La part des femmes y atteint aujourd'hui 42 % au lieu de 38 % en 1990 (et 27 % en 1982). Ces dix dernières années le nombre de femmes étrangères a augmenté de 1 300 dans la région, alors que celui des hommes diminuait de 500. Ceci est la conséquence des mesures facilitant le regroupement familial, alors qu'à l'origine l'immigration était le fait d'hommes venus seuls en France pour y travailler. Il est aussi possible que certains étrangers n'ayant pas fait venir leur famille dans l'île soient rentrés chez eux. Avec seulement 34 % de femmes, la communauté tunisienne reste à l'écart de cette féminisation.

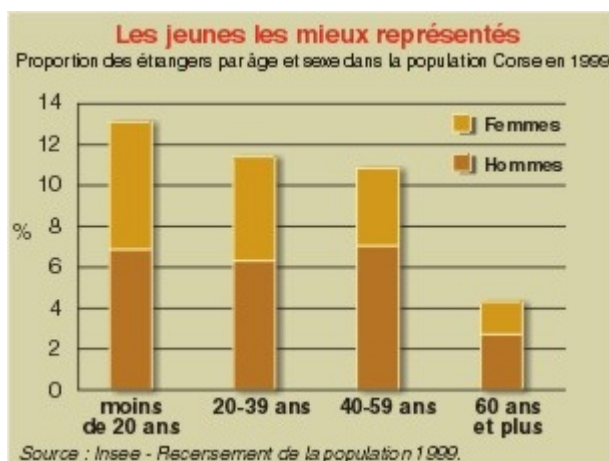


Une proportion importante de jeunes

La population étrangère reste jeune. L'âge moyen des étrangers est ainsi de 34 ans au lieu de 41 ans pour l'ensemble de la population. Il était de 31 ans il y a dix ans. Les plus jeunes sont les Portugais (29 ans) et les plus âgés les Italiens (52 ans).

Dans la population régionale, la proportion d'étrangers est maximale chez les moins de 20 ans où elle atteint 13,1 % (environ 4 % en moyenne nationale). Mais pour cette tranche d'âge, il s'agit majoritairement d'enfants d'étrangers nés en France. Ainsi en 1998, près de deux naissances sur dix dans la région sont issues d'une mère étrangère (une sur dix en moyenne nationale). Cette proportion reste à peu près stable depuis une dizaine d'années.

Entre 20 et 60 ans la part des étrangers avoisine les 11 %. Au-delà elle baisse nettement : seul 4,3 % des plus de 60 ans sont étrangers. Toutefois, ce chiffre est en progression : il y a aujourd'hui 2 800 étrangers du troisième âge, soit 1 000 de plus qu'en 1990. En outre, 2 200 immigrés de plus de 60 ans ont acquis la nationalité française.



Une insertion professionnelle difficile

L'immigration masculine a essentiellement des motivations économiques. Cela explique que les étrangers affichent un taux d'activité supérieur de 4 points à la moyenne de la région pour les hommes de 20 à 59 ans. Toutefois, les étrangers ont été durement touchés par les difficultés économiques rencontrées par les secteurs de l'agriculture ou du bâtiment où ils occupaient un grand nombre d'emplois. Ils subissent ainsi un taux de chômage très élevé : 22 %, soit 7 points de plus que la moyenne masculine régionale.

Les femmes étrangères sont beaucoup moins présentes sur le marché du travail. Entre 20 et 59 ans, seule une femme étrangère sur trois est active, au lieu de près de deux sur trois pour l'ensemble des femmes résidant en Corse. De plus, elles sont fortement exposées au chômage : une active sur trois est à la recherche d'un emploi.

Buy Now to Create PDF without Trial Watermark!!

Quel que soit le sexe, l'insertion sur le marché du travail est beaucoup plus aisée pour les Portugais et les Italiens, que pour les Marocains et les Tunisiens. Ce phénomène est particulièrement prononcé chez les femmes où 31 % des Portugaises exercent un emploi au lieu de 13 % seulement des Marocaines.

Beaucoup de locataires

Sur les 106 236 ménages recensés en 1999, environ 8 500 peuvent être qualifiés d'étrangers au sens où leur personne de référence (●) est de nationalité étrangère. Ces ménages sont de plus grande taille : ils abritent en moyenne 3,3 personnes au lieu de 2,4 pour l'ensemble des ménages de la région. De plus, dans l'île, près d'un ménage sur deux, composé de 6 personnes et plus, est étranger.

Les ménages étrangers sont rarement propriétaires de leur logement (18 % au lieu de 53 % en moyenne régionale). Dans quatre cas sur dix, ils vivent en maison individuelle ce qui est le lot d'un ménage corse sur deux. Enfin, la proportion de ménages étrangers logés en HLM est très proche de la moyenne régionale (10,4 % au lieu de 9,9 %).

Environ 1 400 étrangers vivent en communautés. Parmi eux, 300 sont logés en foyer de travailleurs, essentiellement des Tunisiens et des Marocains. Un peu moins de 800 sont légionnaires à Calvi : les nationalités y sont plus diversifiées avec une forte présence d'originaires de pays de l'Est de l'Europe.

(●) : Un ménage est composé des personnes qui habitent un même logement. La personne de référence du ménage est déterminée en fonction de critères d'âge, de relations familiales et d'activité. Par exemple, dans un couple avec enfants, l'homme est cette personne de référence.

Olivier RIBON

POUR EN SAVOIR PLUS

[Étrangers et immigrés](#)

[La présence étrangère varie selon les "quartiers"](#)

[Entre 40 et 50 ans, une personne sur sept est immigrée](#)

[« La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans » - Insee Première, n° 748 - Novembre 2000](#)